
Liminaire CSAL du 11/06/2026

Monsieur le Président,

1 /La Direction Générale nous a informé le 08 juin avoir décidé de recourir aux listes complémentaires (LC) des concours :

d'inspecteurs externes, de contrôleurs externes, d'inspecteurs analystes internes, du concours B du CNAL selon les volumes suivants : 5 inspecteurs externes, 42 contrôleurs externes, 5 inspecteurs analystes internes et 8 contrôleurs du CNAL (Hauts-de-Seine et Sarthe/Orne/Mayenne).

La CFTC DGFIP félicite les lauréats appelés à l'activité et leur souhaite la bienvenue. Ce nouvel appel vient s'ajouter à ceux déjà intervenus et notamment aux 494 agents B et C désignés en février dernier. **La situation des services et la dégradation continue des conditions de travail** sur l'ensemble du territoire aurait néanmoins justifié un recours plus large aux listes complémentaires.

La CFTC DGFIP regrette que la Direction Générale n'ait pas fait ce choix et continue de revendiquer l'appel intégral de toutes les listes complémentaires des concours. Il n'est pas encore trop tard !

2/ Il semble que la DGFIP, qui jusqu'à présent tenait sur le fil de la conscience professionnelle hors norme de ses agents, ne soit plus en mesure de dissimuler son état réel.

Un jour, il faut payer l'addition ! Et force est de constater que ce sont toujours les mêmes qui paient : les agents.

. leurs outils de travail détériorés,

. le service public qu'ils doivent rendre mis à mal sur ses missions essentielles (Ex France Services, ...),

. l'image de leur employeur, la DGIP : ternie (Ex giga panne d'Hélios qui a paralysé notre chaîne de travail relié aux collectivités locales pendant plus de 10 jours),

. leurs conditions de vie au travail : dégradées.

Pour la CFTC DGFIP, trop c'est trop ! Il est temps d'ouvrir les yeux. Il est temps d'agir.